

Le projet Auchan accepté par la Commission nationale

Pierre Babut, maire (SE) de Souppes- sur-Loing, soupire d'aise. « La Commission nationale d'aménagement commercial a donné, jeudi, un avis favorable au projet d'implantation d'un supermarché Auchan de 5 600m² et d'une galerie marchande de 1 000 m² sur notre commune. C'est une longue bataille qui s'achève. Cela va permettre un nouveau développement de la ville, d'un point de vue économique et de l'habitat.

Voilà plusieurs années que le maire actuel et son prédécesseur se battaient pour obtenir cette autorisation. En juin, la commission départementale avait déjà donné un avis favorable, mais les responsables des Intermarché de Souppes, Nemours et Bricomarché de Dordives avaient déposé un recours contre le projet Auchan, défendu par l'actuel maire et le groupe Schiever, promoteur-aménageur du centre commercial. L'ensemble des élus de la communauté de communes du Val de Loing y est également favorable.